

son ami Lalliaud, le 31 août 1768, quelques jours après son mariage, et pour le lui annoncer, — j'ai fait en sorte au moins qu'elle pût la suivre avec honneur, j'ai cru ne rien risquer de rendre indissoluble un attachement de vingt-cinq ans, que l'estime mutuelle, sans laquelle il n'est point d'amitié durable, n'a fait qu'augmenter incessamment; la tendre et pure fraternité, dans laquelle nous vivons depuis treize ans, n'a point changé de nature par le nœud conjugal, elle est, et sera, jusqu'à la mort, ma femme par la force de nos liens, et ma sœur par leur pureté. »

Comment concilier ces tendres, ces affectueuses paroles avec les suivantes citées dans la *Biographie universelle* de Michaud, comme tirées d'une lettre de reproches écrite à Thérèse, sitôt que J.-Jacques se fut retiré à Bourgoïn : « Je n'aurai jamais songé à me séparer de vous, si vous n'aviez été la première à m'en faire la proposition. » Cette lettre, comme on le verra plus tard, ne date point de cette époque; au contraire, Rousseau regrettait alors très vivement l'absence de sa compagne, que des circonstances impérieuses, des devoirs à remplir, avaient séparés de lui. Aucune brouille sérieuse ne s'était produite : on ne trouve dans toute sa volumineuse correspondance aucune lettre de reproches avant l'année 1769. Depuis peu de temps même, il avait exigé que Thérèse fût traitée, en tout et partout, par ses bienfaiteurs, ses hôtes, ses amis, avec une déférence extrême, et comme son épouse légitime. Ce n'est que plus tard que les discussions commencèrent : nous le prouverons, en faisant connaître leur cause et leur date précise. Cette erreur, commise dans la *Biographie* de Michaud, est peu importante; j'ai dû la relever néanmoins, parce qu'elle établit une espèce de contradiction entre la conduite de Rousseau et ses paroles. Ses sentiments, lorsqu'il s'est agi de sa femme, ont été ou du moins m'ont paru jusque-là toujours les mêmes. Il y a dans la vie de ce philo-